



n° 35– Janvier 2021

La communication économique et financière

de l'Association Éthique et Investissement

SORTIR DU CHARBON EN 2024 ?

A la suite de l'appel lancé par Bruno Lemaire en 2019, la Banque de France, comme d'autres gestionnaires d'actifs, a annoncé récemment sa décision de sortir de son portefeuille géré en propre tout investissement effectué dans le secteur du charbon d'ici 2024. Cette annonce est l'occasion de s'interroger sur deux points : que penser de la date de 2024 et qu'entend-on par « sortir du charbon » ?

S'agissant de la date d'arrêt de tout investissement dans le secteur du charbon, les travaux des Nations Unies sur le réchauffement climatique nous donnent le cadre de la réflexion : une limitation du réchauffement à 1,5°C implique un arrêt total de la production d'électricité à partir de charbon, dans les dix ans à venir dans les pays européens et de l'OCDE et dans les vingt ans à venir, ailleurs dans le monde.

Le respect de ces délais implique : 1°) que les entreprises concernées aient terminé leur mutation et 2°) que le développement de source d'énergies alternatives et la frugalité énergétique des économies soient au rendez-vous dans des conditions économiques acceptables par les populations concernées. Deux conditions dont le respect dépend tant du pouvoir de conviction des investisseurs vis-à-vis des entreprises concernées, que de la volonté des opinions publiques, matérialisée par les pressions que les Etats peuvent exercer pour faire avancer l'ensemble des dispositions nécessaires au respect de l'objectif de 1,5° C.

Qu'entend-on par « sortir du charbon ? s'agit-il, à une date donnée, de priver les entreprises du secteur de tout apport de capitaux en laissant de facto à d'autres investisseurs le soin d'accompagner ces entreprises dans leurs projets de poursuites ou d'arrêt de leur activité charbon ou s'agit-il d'inciter voire d'accompagner les entreprises concernées à faire évoluer leur modèle économique dans des conditions « responsables » : arrêt et non vente de l'activité, accompagnement des salariés et des parties prenantes concernés par ces évolutions,

Les investisseurs souhaitant s'engager dans cette voie doivent alors, seule ou au travers de sociétés de gestion, 1°) engager un dialogue avec ces entreprises en vue par exemple d'obtenir la publication d'ici fin 2021 d'un plan de sortie de l'activité dont le calendrier est compatible avec l'objectif de 1,5°C. A cette occasion l'étude devra porter sur l'ensemble de la chaîne valeur de ce secteur et une distinction pourra être faite entre charbon « thermique » et charbon sidérurgique qui ne relève pas forcément du même « calendrier de sortie » 2°) mettre en place une politique de vote en Assemblée Générale et/ou de dépôt de résolutions, incitant les entreprises à prendre et à tenir leurs engagements dans ce domaine.

On l'aura compris, la contribution des investisseurs à la tenue des objectifs fixés par les Nations Unies, nécessite, au-delà d'une annonce de calendrier de sortie du secteur, la mise en place d'une politique d'engagement en direction des entreprises concernées. Dans un souci de transparence cette politique doit être publiée et doit pouvoir faire l'objet d'un suivi.

Geoffroy de Vienne
Président, Ethique et Investissement

Comité Ethique du fonds Nouvelles Stratégies 50 du 19 novembre 2020

Secteur : Banques « retails » et spécialisées

L'étude générale du monde bancaire ayant été présenté lors du comité d'octobre (voir la Communication économique et financière N° 34 de décembre 2020), des focus sur des points essentiels pour les banques ont été examinés en début de réunion : politique de sortie du charbon , émission d'obligations vertes ou sociales , blanchiment d'argent , fraude fiscale et gouvernance . Plus précisément sur le blanchiment, face à la multiplication des scandales impliquant de très grands établissements, l'UE a promulgué une nouvelle directive durcissant les sanctions et augmentant les moyens de l'Autorité Bancaire Européenne.

| Société | Décision | Société | Décision |
|------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| BNP Paribas | Oui (intégration) | BBVA | Non (exclusion) |
| Abn Amro Bank | Oui (maintien) | Lloyds Banking Group | Non (non-intégration) |
| Societe Generale | Non (non-intégration) | CaixaBank | Non (exclusion) |
| Credit Agricole | Oui (intégration) | HSBC Holdings | Non (non-intégration) |
| Banco Santander | Non (non-intégration) | Nordea Bank | Non (non-intégration) |
| Intesa Sanpaolo | Oui (intégration) | Commerzbank | Non (non-intégration) |
| UniCredit | Non (non-intégration) | UBS Group | Non (non-intégration) |
| Natixis | Oui (maintien) | DNB | Oui (intégration) |
| KBC Group | Non (non-intégration) | | |

Parmi ces dix-sept banques, BNP Paribas a une note Vigeo égale à 70, six autres ont une note comprise entre 60 et 70, huit autres ont une note comprise entre 50 et 60, seules deux banques ont une note inférieure à 50 (47 pour HSBC Holdings et UBS Group). Il s'agit donc d'un secteur très bien noté malgré ses nombreuses controverses. Dans une analyse plus détaillée, globalement les meilleures notes concernent le respect des droits de l'homme (10 sont supérieures à 60, dont Société Générale à 76), les moins bonnes concernent le comportement sur les marchés (9 sont inférieures à 50 dont UBS Bank à 30).

Nous avons conservé :

Natixis Politique climatique et d'investissement renforcée. Moyens alloués à la cyber-sécurité mais vigilance sur les changements de gouvernance avec le départ de François Perol.

Nous avons intégré :

BNP Paribas (note Vigeo : 70) : Stratégie climat formalisée et investissements orientés vers la transition énergétique malgré le financement de nouveaux projets de forage. A suivre cependant avec attention et à accélérer. A surveiller également, l'évolution des controverses relatives à l'éthique des affaires et la fiscalité.

ABN Amro Politique climat robuste et investissements responsables . Transparence fiscale , mais attention au poids de l'état hollandais actionnaire.

Crédit Agricole Fort engagement de la filiale Amundi. Politique d'investissement orientée vers objectifs de l'Accord de Paris.

DNB Peu de controverses . Bon dispositif de cyber-sécurité , transparent.

Intesa Sanpaolo Nombre de controverses moins élevé. Forte intégration locale et priorité donnée au financement de l'économie réelle. Membre du Task Force on Climate Disclosure ([TCFD](#)).

Nous n'avons pas intégré :

Société Générale Trop de controverses, notamment l'affaire Kerviel. Absence de politique climatique.

Banco Santander Controverses . Politique charbon et finance durable insuffisante.

KBC Controverses . Politique climat insuffisante et manque de transparence au niveau de la gouvernance.

Lloyds Controverses relatives au blanchiment . Politique climat insuffisante.

Nordea Controverses relatives au blanchiment et à la corruption . Politique climat insuffisante.

UBS Controverses relatives au blanchiment et gouvernance peu transparente . Politique climat insuffisante.

Commerzbank Trop de problèmes (controverses concernant la gouvernance avec le départ du PDG, problèmes d'éthiques et de cyber-sécurité). Banque fragile qui a entraîné sa restructuration.

HSBC Beaucoup de controverses éthiques et restructurations. Malgré une nouvelle équipe dirigeante prometteuse, il est encore trop tôt pour l'intégrer .

Unicredit Beaucoup de controverses sur l'éthique des affaires.

Nous avons exclu :

BBVA Trop de controverses.

Caixa Bank Trop de controverses. Blanchiment et manque de transparence.